



MARCHE PUBLIC DE SERVICE

PROCEDURE ADAPTEE ART 27 DU CMP

Code des marchés publics

(Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics - ORF n°0074 du 27 mars 2016 - Texte n°28)

Marché simplifié de fournitures et de services courants

Objet de la consultation

**Fourniture, livraison, de matériel informatique 2017
au Lycée Pierre LAGOURGUE – 97430 Le TAMPON.**

LYCEE PIERRE LAGOURGUE

**30 chemin Mazeau, Trois Mares
97430 Le Tampon, Ile de la Réunion**

Tél : 02 62 96 49 49

Fax : 02 62 96 45 05

Mail : gestion.9741263e@ac-reunion.fr

<http://lycee-pierre-lagourgue.ac-reunion.fr>

REFERENCE: MAPA n° LPL 2017-01 - Matériel Informatique

Pouvoir Adjudicateur : Mme BODERE Marie-Hélène, Proviseur

**Comptable assignataire des paiements : Monsieur DELACOUR Hervé, Agent comptable du Roland GARROS –
CS 11008 - 97831 Le Tampon Cedex**

**Renseignements administratifs et techniques, visite sur site : M. HOARAU Gérald – Adjoint gestionnaire –
02 62 96 49 49 ou gestion.9741263e@ac-reunion.fr**

Date limite de remise des offres : **mardi 4 juillet 2017**

Heure limite de réception : **11 heures**

Le présent document comporte 5 pages numérotées de 1 à 5 et une annexe (DQE)

Objet de la consultation :

La présente consultation concerne la fourniture et la livraison DE MATERIEL INFORMATIQUE pour l'année 2017 au Lycée PIERRE LAGOURGUE – 97430 Le Tampon.

Le présent marché comporte 1 lot défini comme suit : Lot 1 : Ordinateurs

Date et heure limite de dépôt des offres : **mardi 4 juillet 2017 avant 11 heures.**

- Ce marché est passé selon la procédure adaptée passée en application de l'article 27 du Code des Marchés Publics. (Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics - ORF n°0074 du 27 mars 2016 - Texte n°28)
- Ce document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services. (Arrêté du 19 janvier 2009 - JORF n°0066 du 19 mars 2009)

Règlement de la consultation :

- Les candidats peuvent soumissionner pour un, plusieurs lots ou la totalité des lots.
- Les candidats doivent obligatoirement faire une proposition pour tous les articles d'un lot. Les offres incomplètes seront déclarées non-conformes (offre irrégulière : article 59 du code des marchés publics)
- Les variantes sont acceptées. (Le candidat fera obligatoirement une proposition pour l'offre initiale et une proposition maximale avec variante)
- Le délai et la date livraison sont à préciser dans l'offre. Pour le fournisseur retenu, la date de livraison sera à valider par l'établissement.
- Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités de 20.00 € par jour de retard. (dérogation à l'article 14.1 du CCAG - FCS)
- Résiliation du marché : Les dispositions du CCAG/FCS sont seules applicables. Toutefois, et par dérogation à l'article 14.1 du CCAG - FCS, en cas de retard de livraison de plus de sept jours par rapport à la date de livraison fixée, la personne responsable du marché se réserve le droit de résilier unilatéralement le marché sans que le titulaire puisse émettre la moindre réclamation.
- Le candidat précisera dans son offre ses délais prévus d'intervention et le nom du prestataire de son service de maintenance ainsi que ses coordonnées téléphoniques
Le délai d'intervention en cas de dépannage sur appel sera de **J + 2 au maximum**
Le titulaire assurera le remplacement des pièces défectueuses
- En cas d'indisponibilité du matériel supérieure à 3 jours, le titulaire s'engage à mettre à disposition un appareil équivalent pour la période de réparation. L'indisponibilité n'est décomptée que pendant la période d'intervention du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00.
- En cas de panne répétée sur un matériel ou d'indisponibilité répétée d'un appareil, le fournisseur procédera à un échange standard
- Les ordinateurs feront obligatoirement l'objet d'une garantie pièce et main d'œuvre **de trois ans minimum** à compter de la livraison. Les candidats pourront proposer un délai de garantie supérieur (Voir les critères de pondération)
- Les prix sont unitaires et fermes.
- Recyclage : Dans le cadre du développement durable, le fournisseur reprendra à sa charge le même nombre d'ordinateurs ainsi que les écrans hors service afin de procéder à leur évacuation.
- Le marché pourra être attribué sur la base des offres initiales sans négociation. Toutefois, en cas de besoin, une négociation avec les candidats pourra intervenir.
- Le fournisseur émettra une facture pour chaque lot.
- le Pierre LAGOURGUE se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation pour des motifs d'intérêt général, y compris financiers. Dans ce cas, tous les candidats en seront informés.
- Tout litige pouvant survenir au cours de l'exécution du marché et ne pouvant être réglé à l'amiable sera de la compétence du Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion.

Documents à produire :

- Déclarations (DC1 et DC2) - Ces documents sont disponibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>
- Le présent document valant acte d'engagement dûment complété et signé
- L'annexe A dûment complétée
- Les fiches techniques
- Conditions de livraison et date de livraison

Les candidats peuvent en outre produire toutes pièces qu'ils estiment de nature à appuyer leur offre, notamment en fonction des critères de sélection, (illustrations, références, sécurité, démarches particulières, liste de références...).

Les offres pourront être transmises :

- Par envoi électronique, avec accusé de réception à l'adresse suivante : gestion.9741263e@ac-reunion.fr.

Les fournisseurs retenus fourniront les documents originaux pour la notification du marché.

Ou,

- Envoyées par la poste, en recommandé AR, ou déposées au Lycée contre récépissé

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Les offres sont acheminées sous la seule responsabilité des candidats.

Adresse :

Madame La Proviseur – Lycée Pierre Lagourgue - Service Gestion – 30 chemin Mazeau Trois Mares - 97430 Le TAMPON

OFFRE POUR : **MAPA n° LPL 2017-01 - Matériel informatique**

Choix de l'attributaire :

Le choix de l'attributaire est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous : **Note total /20**

Prix des fournitures ou matériels (P) : Note sur 10 - (10*Prix le moins disant/Prix du candidat)

Qualité technique des fournitures ou matériels (T) : Note sur 8 - (Étude des fiches techniques et/ou échantillons)

Etude des fiches techniques et/ou échantillon

- caractéristiques techniques ;
- qualité et fiabilité des matériels proposés (machines d'usine prioritaires) ;

Délai de livraison - SAV - (D) : Note sur 2

Le délai de livraison le plus court est affecté de la note de : **1**

Conditions de maintenance sur site (délai) : La meilleure proposition est affectée de la note de : **1**

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de:

(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

N° de téléphone :

E-mail :

Ayant son siège social à :
(adresse complète et n° de téléphone)

.....

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- numéro d'inscription au registre du commerce:

Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

1. **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Prix : Mon offre m'engage pour la durée de validité des offres fixée à **60 jours**.

Lot 1 - Ordinateurs

Pour un montant **HT** de :

Pour un montant **TTC** de :

Conditions et délai de livraison :

.....

Conditions et délais de maintenance sur site : (Eventuellement joindre une fiche) :

.....

.....

2. **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction, découlant de l'article 48 du Code des Marchés Publics et atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

3. **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : (**Joindre un RIB**)

Bénéficiaire :
Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :
Numéro de compte bancaire international (IBAN) :
Code BIC :

A, le

Le candidat, Nom :

Tampon de la société

NOTIFICATION DU MARCHÉ

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement (Cf. annexes financières) :

Lot - Ordinateurs

Pour un montant **TTC** de

A Le Tampon, le
Le Pouvoir Adjudicateur, **Marie-Hélène BODERE**

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

- Lettre recommandée **AR** en date du :
 Remise sur place :

**RECU A TITRE DE NOTIFICATION,
UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHÉ.**

A Saint-Pierre, le
Le Titulaire (cachet de la société)

Avertissement : Le présent document a pour objet de servir de support unique pour la passation de ce marché